

Pleudihen

Village



24/12/2021 n°2122

A l'occasion de Noël, retour sur une tradition populaire qui accompagne cette nuit depuis fort longtemps non sans avoir bien évolué. Cet article de 1949 nous rappelle les origines de la bûche qui après avoir réchauffé les corps et les cœurs, comble les appétits. Et pour le compléter, nous vous donnons rendez-vous sur notre site pour découvrir l'origine de la culotte blanche de nos gabarriers de la Rance qui serait étroitement liée à cette fameuse bûche de Noël...

“Quand, dans l'âtre de la cheminée, brûlait la bûche de Noël...”

Extrait du journal “A la page”, 22 décembre 1949 (source Bibliothèque nationale de France)

C'était une marque de déférence, ou d'affection, que d'aller frapper à l'huis d'une maison amie et d'y offrir une bûche, enveloppée de brindilles, que l'on venait de couper à la forêt voisine. Le bois, de préférence, était de chêne et la main qui l'offrait, celle d'un enfant, symbolisait l'innocence.

Le présent était mis soigneusement près de l'âtre, afin qu'il séchât pour se consumer la nuit de Noël. Il faisait froid jadis dans les demeures au retour de la messe de minuit et les mains, qui s'étaient jointes pour prier sous les voûtes humides du sanctuaire, s'approchaient volontiers du feu joyeux de la bûche qui crépitait sur les chenets de la haute cheminée. Car c'était seulement après l'office religieux de la nuit que l'on allumait la bûche. Aussitôt on soufflait bougies et lampes et, à la seule lueur des flammes, on racontait chacun à son tour un conte fantastique, burlesque ou poétique, sur un sujet de la fête que l'on célébrait.

On n'activait jamais la combustion de la bûche de Noël ; elle brûlait suivant la «volonté du feu». Dès que la dernière flamme avait jeté son dernier éclat, on la mettait soigneusement de côté dans un coin de l'âtre. La bûche de Noël était ainsi rallumée neuf jours consécutifs. Le matin du neuvième jour, le foyer de la cheminée était complètement nettoyé et, quand la bûche s'éteignait, on plaçait sous un lit ce qui en restait. Ainsi, on se préservait de la maladie. (...)

Et puis, le progrès est passé... La grande cheminée a cédé la place au poêle de fonte, voire à la salamandre... Pour garder la coutume, on plaçait, le soir de Noël, une bûche sur les charbons ardents, puis, plus moderne encore... sur l'antracite. Mais l'ambiance avait disparu. Et la coutume vacilla comme vacille la flamme sur la bûche. Enfin, par la force de leur chaleur rigide et mystérieuse, les éléments de nos modernes radiateurs se sont déchaînés sur nos feux à tisonniers et ont, à tout jamais, réduit en cendres notre bonne vieille bûche de Noël.

Et la légende est née... Faut de pouvoir la brûler dans l'âtre, certains ont compris qu'avec quelques produits de remplacement judicieusement choisis et combinés, on pouvait encore, et avec avantage, la mettre... au four ! Et c'est ainsi que ce changement s'est effectué depuis nos cheminées absentes jusqu'aux vitrines de notre pâtisseries. La gourmandise y trouve son compte et le commerçant aussi.

Certes, le feu de bois de la nuit de Noël était joyeux et doux quand il nous enveloppait de sa chaleur et de son parfum. Mais s'il existait encore, il ne serait guère passé à la légende. Et vous savez que la légende est toujours plus belle que la réalité.

LA NUIT DE NOËL LÉGENDAIRE D'UN GABARIER...

Eugène Herpin est auteur de nombreux ouvrages historiques et touristiques sur Saint-Malo et sa région (c'est lui qui, en 1890, baptise la région de “Côte d'Émeraude”). Dans son livre “Au pays des légendes” édité en 1901, il raconte cette nuit de Noël qui décida de la fameuse culotte blanche des gabarriers...

Un récit à retrouver sur notre site www.pleudihen.fr.



Joyeux Noël



INFOS PRATIQUES

- Sapeurs-pompiers : 18
- Médecin : 15. Pharmacie : 3237
- Sage-femme ☎ 09.84.45.25.37
- Cabinet infirmier ☎ 02.96.88.28.57
- Assistante sociale :
RDV au 02.96.80.00.80
- Association « Soleil et Sourires »
☎ 02.96.83.20.75
- Ambulances de La Rance
☎ 02.96.83.38.64
- Conciliateur de justice : permanence
en mairie (02.96.83.20.20)
- Taxi LEMOINE ☎ *06.08.54.09.22

MARCHÉ tous les MARDIS
de 9h à 13h place de la mairie
Fruits et légumes, poissonnerie, fleurs,
boucherie-charcuterie, galettes, artisanat,
fromages, produits laitiers fermiers...

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).
Dans les villages : **mardi 04/01**
Dans le bourg : **tous les mardis.**

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous

Lundi 27/12	FERME
Mardi 28/12	9h-12h30
Mercredi 29/12	9h-12h30 14h-17h30
Jeudi 30/12	14h-17h30
Vendredi 31/12	FERME
Samedi 01/01	FERME

Le Conseil municipal et les membres du Centre Communal d'Action Sociale, vous souhaitent de joyeuses fêtes.

CADEAU DE NOËL POUR NOS AÎNÉS « Saveurs de Pleudihen »

Ce vendredi 24 décembre, tous les habitants comptant au moins 70 printemps (et qui nous ont répondu) recevront leur colis de spécialités pleudihennaises. L'occasion de faire plaisir tout en valorisant le savoir-faire local. Merci aux bénévoles de l'association Soleil et Sourire, aux élus et membres du CCAS qui assurent cette distribution.

Paroisse de Pleudihen/Saint-Hélen/La Vicomté MESSES DE NOËL

Veillée le vendredi 24 à 19h à Pleudihen et samedi 25 (10h30) à St-Hélen. Messe du dimanche 26 (10h30) à Pleudihen.



DIZAINES COMMERCIALES de l'Union des artisans et commerçants de Pleudihen du 14 au 24 décembre 2021.

VENEZ GAGNER DES BONS CADEAUX

LA MAISON DE RETRAITE FÊTE NOËL



Ce vendredi 17 décembre a eu lieu, à l'EHPAD La Consolation, le repas de Noël.

Les 67 résidents étaient réunis, en présence des membres du CCAS, de M. David Boixière, Maire, des bénévoles et du personnel de l'EHPAD afin de fêter Noël tous ensemble. Le Père Noël est passé au moment du dessert pour apporter des cadeaux personnalisés à chaque résident. Un beau moment de convivialité partagé avec nos aînés.

NOËL POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES



À l'occasion du dernier jour d'école avant les vacances de fin d'année, Nathalie Prié, adjointe aux affaires scolaires, Didier Juin, adjoint aux affaires générales, Jacques Terrière, adjoint à la culture et à la citoyenneté, Bernard Oger, conseiller délégué aux finances et infrastructures, et Marie-Pierre Leroux, conseillère, se sont rendus dans chacune des écoles pour distribuer les cadeaux de la Commune.

Tous les enfants ont reçu un Père Noël en chocolat ainsi qu'un livre choisi par la Bibliothèque. Comme l'an dernier, les livres ont été choisis chez des éditeurs locaux, tous imprimés en France. Ils ont pour thème les contes et légendes pour les maternelles, l'apprentissage de la lecture pour les CP, puis des romans pour les classes suivantes. Plus de 300 livres ont ainsi été distribués.

Les enfants ont ensuite dégusté un repas festif préparé par l'équipe du restaurant scolaire au cours duquel ils ont reçu la visite du Père Noël. Les enfants n'ont pas manqué d'acclamer ce dernier ainsi que les cuisiniers.

Bienvenue à Pleudihen

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes arrivés entre 2020 et 2022 sur notre commune ?

"Heureux de vous accueillir", nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie (02 96 83 20 20).

MARCHÉ : NOËL EN MUSIQUE !

C'est au rythme du groupe DIDEBAO que s'est tenue le marché du 21 décembre. Le Père Noël était également présent pour distribuer quelques friandises aux petits et aux « grands » enfants. Un air de fête avant l'heure, très apprécié des chalands comme des exposants.



L'occasion pour quelques uns de se réchauffer en dansant !

Féerie de Noël à La Chapelle

Les Chapellois ont décoré leur village pour Noël. Avec des yeux d'enfants, venez déambuler dans nos ruelles et admirer la superbe crèche réalisée par Pascal. Un moment de paix et de légèreté.

(photo de 2020)



AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS

L'assemblée générale des Anciens Combattants de Pleudihen sur Rance se déroulera le jeudi 6 janvier 2022 à 14h00, à la salle des Fêtes.



L'Amicale des Anciens Combattants et le Club des Aînés sont heureux de vous offrir la traditionnelle galette des rois qui sera servie vers 15 heures.



Prochaine réunion :
le JEUDI 6 JANVIER 2022

à la salle Coëtquen de
Saint-Hélen de 10h à 12h30.

réunion ouverte aux agriculteurs et
élus membres de la commission
environnement & agriculture